



---

Cette modification 03 est soulevé pour les raisons suivantes:

- 1) Supprimer une spécification obligatoire ANSI-ASC A14.7 intitulée American National Standard for Mobile Ladder Stands and Mobile Ladder Stand Platforms dans para 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires à la page 8 de 20 de la DDP originale et ANNEXE « A », ÉNONCÉ DES BESOINS, para 1.0 Exigence générale à la page 15 de 20 de la DDP originale.

Supprime s'il te plaît :

« Respect de la norme ANSI-ASC A14.7 intitulée American National Standard for Mobile Ladder Stands and Mobile Ladder Stand Platforms »

- 2) Supprimer une exigence de test et de certification selon laquelle le système est conforme à la norme ANSI-ASC A14.7 intitulée American National Standard for Mobile Ladder Stands and Mobile Ladder Stand Platforms dans ANNEXE « A », ÉNONCÉ DES BESOINS, para 4.0 Exigences en matière d'attestation et d'essais à la page 17 de 20 de la DDP originale

Supprime s'il te plaît :

« Il doit être attesté que le système est conforme à la norme ANSI-ASC A14.7 intitulée American National Standard for Mobile Ladder Stands and Mobile Ladder Stand Platforms.»

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.